



Bonjour

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la Newsletter de la FSPC, dans laquelle les thèmes suivants sont présentés :

- Bulletin de marché – mars 2025
- Céréales panifiables – état du contingent d'importation
- Céréales fourragères – protection à la frontière
- Estimations de surface swiss granum
- Prises de position Train d'ordonnances et Programme d'économies
- Pain Suisse – « Regarde bien en achetant du pain ! »

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Si vous ne désirez plus recevoir notre Newsletter, vous pouvez vous désinscrire avec le lien ci-dessous.

Bulletin de marché de mars 2025

SGPV-FSPC Bulletin de marché Mars 2025

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro :

- Récolte 2024 et marché
- Prix internationaux : stabilité à faible niveau
- Prévisions pour la récolte 2025
- Contingent d'importation
- Protection à la frontière




Découvrez notre [Bulletin de marché](#) sur l'évolution des prix internationaux, les importations de céréales fourragères, les importations de produits finis, la déclaration de provenance des produits de boulangerie et la transformation des oléagineux en 2024.

Céréales panifiables – état du contingent d'importation

Le contingent d'importation des céréales panifiables a été augmenté de 60'000 tonnes pour le premier semestre 2025, afin de disposer de suffisamment de matières premières afin de pouvoir répondre à la demande (farine) et éviter ainsi des importations encore plus importantes de produits finis.

A ce jour, 95'000 tonnes ont été libérées et les importations se situent à environ 90'000 tonnes. La situation est relativement calme au niveau des importations, signes que les quantités disponibles sur le marché seront suffisantes d'ici à la prochaine récolte, sans être disproportionnées.

La prochaine tranche (15'000 tonnes) sera libérée début mai et sera la dernière avant la récolte 2025. 20'000 tonnes seront libérées après la récolte (10'000 t en septembre et 10'000 t en novembre).

Céréales fourragères – protection à la frontière



Les prix à l'importation des céréales fourragères se situent légèrement en-dessous des prix-seuils, mais les quantités importées restent dans la normale (état à fin février 2025). La FSPC suit l'évolution des droits de douane et est toujours en discussion avec l'OFAG pour améliorer si possible la base de décision et la réactivité du système de fixation des droits de douane.

La FSPC suit attentivement l'évolution des droits de douane, afin que leur niveau soit fixé correctement. Il s'agit d'éviter des importations massives à bas prix avant la récolte.

Les protections à la frontière valables pour les céréales [panifiables](#) et [fourragères](#) peuvent être consultées sur notre site internet.

Première estimation de récolte de swiss granum



Swiss granum a publié sa première estimation des surfaces et des récoltes. Même s'il est trop tôt pour avoir des chiffres définitifs sur les surfaces, l'évolution est très préoccupante. La baisse des surfaces céréalières se poursuit, tant pour les panifiables que pour les fourragères, créant un risque majeur pour notre approvisionnement.

[Lien](#)

Prises de position Train d'ordonnances et Programme d'économies

Le Comité de la FSPC a validé, le 21 mars 2025, deux prises de position. La première concerne le [train d'ordonnances agricoles 2025](#) et la deuxième le [Programme d'allégement budgétaire 2027](#) de la Confédération.

Pain Suisse – « Regarde bien en achetant du pain ! »



Depuis le 1er février 2025, il est obligatoire de déclarer par écrit le pays de fabrication du pain et des produits de boulangerie. Cette transparence permettra aux consommateurs de savoir si le pain et les produits de boulangerie en vente ont réellement été fabriqués en Suisse.

Le pays de fabrication ne dit encore rien sur l'origine des matières premières, raison pour laquelle la marque Pain Suisse est proposée à toutes les boulangeries qui souhaitent l'utiliser. Cette marque garantit l'origine indigènes des céréales et la transformation en Suisse. La nouvelle campagne de communication est lancée, avec le slogan « Regarde bien en achetant du pain ! ».

A chacun maintenant de vérifier que le pays de fabrication des produits de boulangerie est bien mentionné et, dans le cas contraire, de demander d'où vient le pain !

[Pain Suisse: Bienvenue](#)



[Newsletter abmelden](#)